



Laure Agnès CARADEC, élue Présidente du Conseil d'Administration de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM).

Le Conseil d'Administration d'Euroméditerranée s'est tenu le vendredi 27 novembre 2015.

L'ordre du jour portait sur :

- ✓ l'élection d'un nouveau Président, conformément au décret du 30 juillet 2015 régissant l'ensemble des établissements publics d'aménagement et qui entraîne le renouvellement de la totalité du conseil d'administration et rétablit les règles de droit commun en matière de limite d'âge.
- ✓ le vote du budget rectificatif 2015 ainsi que le budget 2016.

Bernard MOREL, qui quittait ses fonctions, a tenu à saluer l'ensemble des administrateurs et l'équipe de l'EPAEM qu'il présidait depuis le 6 octobre 2014.

*« J'ai apprécié ce temps de travail à la tête d'Euroméditerranée d'autant que j'ai participé à la genèse de l'opération entre 1991 et 1995 au cours de ma mission pour la DATAR. J'ai ainsi eu l'occasion de travailler aux côtés de l'équipe dirigée par François JALINOT sur la rédaction d'un plan stratégique d'aménagement qui fixe la feuille de route financière et opérationnelle de l'opération d'aménagement sur le long terme. Ma fin de mandat coïncide avec la désignation du groupement qui sera en charge du développement de l'îlot XXL au cœur d'Euromed 2. Je cède ma Présidence à une femme de talent et de dialogue dont la compétence en matière d'aménagement et d'urbanisme sera précieuse pour l'opération. C'est une métropolitaine convaincue et je ne doute pas qu'elle défende la place d'Euroméditerranée dans le nouvel échelon territorial qui représentera, au 1 janvier 2016, la métropole Aix-Marseille-Provence ».*

Laure Agnès CARADEC qui lui succède est Adjointe au Maire de la Ville de Marseille, Déléguée à l'Urbanisme et au Projet métropolitain. Elle est également Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône, Vice-présidente de la Communauté urbaine MPM. Elle est Présidente de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise et Présidente du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Elle est Vice-présidente de l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée depuis juillet 2015. Elle vient d'être élue Présidente du Conseil d'Administration en tant que représentante du Conseil Départemental.

*« Je tiens à remercier l'ensemble des administrateurs de m'avoir élue Présidente d'Euroméditerranée. J'y vois, de leur part, une marque de confiance et une reconnaissance, je crois, de mon action dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme que je mène à travers mes différents mandats. Euroméditerranée aura de nombreux défis à relever à commencer par la réaffirmation de son rôle de catalyseur du développement économique et urbain de notre Métropole nouvellement créée. L'achèvement de la transformation de la façade portuaire et le traitement de la relation ville-port doivent être intégrés pleinement à la réflexion métropolitaine tant au plan économique qu'au plan spatial et urbain, j'y veillerai tout particulièrement. Je participerai également activement aux avancées des travaux de la Charte Ville-Port comme au démarrage du chantier de transport combiné de Mourepiane. Je souhaite rappeler qu'Euroméditerranée s'adresse aussi et surtout aux marseillais, qui attendent d'un projet d'aménagement une réponse à leurs besoins en matière de transport, de logements, d'emplois, de qualité urbaine retrouvée. Ainsi, il me semble indispensable de construire un débat public avec, notamment, les populations concernées par le projet Euromed 2. L'Etat a œuvré à la réussite d'Euroméditerranée depuis son origine et je souhaite que ce soutien soit renouvelé et confirmé afin de poursuivre, à l'heure d'un changement profond pour notre territoire, une dynamique de succès partagés depuis 20 ans ».*

Au cours de ce conseil, les administrateurs ont élu Solange BIAGGI, Adjointe au Maire de Marseille au Commerce, à l'Artisanat et aux Professions Libérales Grand Centre-ville et Conseillère départementale, comme Vice-présidente représentant les collectivités locales

Contact presse :  
Marie Claude PAOLI  
06 77 03 48 20